

Renseignements obligatoires sur le (ou les) responsable(s) condamné(s)

La loi vous oblige à communiquer tout renseignement de nature à faciliter le recouvrement de créance. Les éléments ci-dessous augmenteront les chances de recouvrement contre le(s) responsable(s).

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom d'usage :

Nom de jeune fille :

Prénoms :

Né(e) le : _____ à :

Département de naissance : _____ Pays de naissance :

Adresse :

Code postal : _____ Commune :

Profession et/ou employeur :

N° de téléphone : _____ N° de portable :

E-mail :

Connaissiez-vous l'auteur avant les faits ? oui non

(S'il y a plusieurs auteurs, veuillez nous communiquer sur papier libre les mêmes renseignements que ci-dessus pour chacun).

Représentant légal si le (ou les) responsable(s) condamné(s) est (sont) mineur(s)

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom d'usage :

Nom de jeune fille :

Prénoms :

Né(e) le : _____ à :

Département de naissance : _____ Pays de naissance :

Adresse :

Code postal : _____ Commune :

Profession et/ou employeur :

N° de téléphone : _____ N° de portable :

E-mail :

Coordonnées de l'assurance responsabilité civile de représentant légal

Nom de la société d'assurance : _____ N° de contrat :

Pièces à joindre à la demande d'aide au recouvrement :

⚠ Votre demande ne pourra être traitée que si la fiche est entièrement remplie et si toutes les pièces

• ci-dessous sont cochées et jointes. Tout dossier incomplet sera renvoyé.

- 1 - Copie de la décision pénale, revêtue de la formule exécutoire, vous accordant des dommages et intérêts.
- 2 - Copie du certificat de non-appel ou de non-opposition ou de non-pourvoi mentionnant la date et le mode de signification.
- 3 - Copie de l'un des documents d'identité suivants en cours de validité : carte d'identité, passeport, livret de famille, acte de naissance, titre de séjour.
- 4 - Eléments complémentaires sur le patrimoine, les revenus, l'employeur de l'auteur, à fournir sur papier libre.
- 5 - Si vous avez saisi la CIVI, copie de la décision et de sa notification.
- 6 - Relevé d'identité bancaire (RIB ou RIP)

Pour obtenir les pièces 1 et 2 vous pouvez vous adresser au greffe du tribunal qui a prononcé la décision ou en téléchargeant les formulaires «demande de décision de justice pénale», «demande de certificat de non-appel ou de non-opposition» ou en effectuant directement votre demande en ligne. Dans ces deux cas, consultez le lien suivant : <http://www.vos-droits-justice.gouv.fr>

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le présent document. Je reconnais le Fonds de Garantie subrogé dans mes droits à indemnisation à hauteur des sommes reçues et lui donne le cas échéant mandat pour recouvrer le reste de ma créance.

Fait le : _____ à : _____ Signature du demandeur :

FONDS DE GARANTIE - SARVI - 75569 PARIS CEDEX 12 - 08 20 77 27 84

Conformément à l'article 27 de la Loi N°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression relatif aux données vous concernant.